GRAND CONSEIL

Secrétariat général

ELECTION JUDICIAIRE

Conformément à la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève, il est ouvert, au secrétariat général du Grand Conseil, une inscription pour :

E 2657 Election d'une ou d'un Juge suppléant à la Cour de justice (entrée en fonction : 1^{er} janvier 2020)

Les candidatures doivent être accompagnées :

- d'un curriculum vitae (art. 107, al. 1 LRGC);
- du préavis du Conseil supérieur de la magistrature (art. 127 Cst, 22 LOJ et 107, al. 2 LRGC).

Les candidats au pouvoir judiciaire, <u>non membres de ce pouvoir</u>, doivent joindre en plus à leur candidature :

- a) une attestation de droits civiques (indiquant l'exercice des droits politiques et la domiciliation dans le canton de Genève);
- b) une copie du brevet d'avocat;
- c) tout document attestant posséder 3 ans au moins de pratique professionnelle utile au poste, stage d'avocat non compris ;
- d) un certificat de bonne vie et mœurs ;
- e) une attestation de l'office des poursuites ;
- f) une attestation de l'office des faillites ;
- g) une déclaration de non-incompatibilité (voir articles 6 et 9 LOJ, E 2 05).

La candidature et les documents nécessaires doivent être déposés au secrétariat général du Grand Conseil au plus tard **mercredi 13 novembre 2019 à midi** (clôture de l'inscription).

Cette élection figurera à l'ordre du jour de la session du Grand Conseil des 21 et 22 novembre 2019.

Le sautier : Laurent Koelliker

Publication dans la Feuille d'avis officielle du 29 octobre 2019

Copie : Bureau du Grand Conseil, Conseil d'Etat, Commission de gestion du Pouvoir judiciaire, Chefs de groupe, Secrétariat des partis politiques, Conseil supérieur de la magistrature et Commission judiciaire interpartis

INSCRIPTION	
Nom, prénom :	
Date de naissance :	Parti politique :
Profession:	Tél. portable:
Tél. prof. :	Tél. privé :
Signature :	E-mail: